(Suite de la 2ième page.)

gage est très désirable, l'histoire démontre qu'elle n'est pas indispensable. La Suisse, l'Angleterre, le Canada, prouvent le contraire.

L'Ecosse aussi était à moitié gaélique. Une exception vraiment! Peut-on citer un aussi grand nombre de nations qui ont atteint à la liberté et à la prospérité alors qu'on y parlait qu'une seule et même langue.?

Ne nous troublons pas outre mesure parce qu'on parle français et anglais en ce pays ; en quoi cela a-t-il été jusqu'ici un obstacle au succès superbe de la Confédération ?"

Ne pourrions nous pas citer aussi l'exemple de la Bretagne dont grand nombre d'habitants parlent encore le Gaelique, et cependant quelle province à été plus intimement unie à la France depuis tant de siècles ?

Elections Municipales

Nous prions nos correspendants et amis du Manitoba et du Nord-Ouest de nous faire parvenir les resultats des Elections dans tous les centres français, afin de publier un tableau des differents elus, tableau fort interessant pour tous nos lecteurs.

Les Elections Federales

Le greffier de la couronne en chancellerie a reçu, à l'exception de un ou deux retours, tous les rapports officiels du vote des 65 districts électoraux de la province de Québec. Le gouvernement Laurier à remporté dans cette province une victoire de 27,873 voix. Il y a eu un grand nombre de majorités individuelles d'au delà de 1000 voix, y compris celle de Sir Wilfrid Laurier qui à été de près de trois mille voix.

Si les 92 divisions électorales d'Ontario qui ont élu un majorité conservatrice, à Ottawa, avaient eu les mêmes limites qu'elles ont pour la législature provinciale, les libéraux auraient été en majorité de 14 voix, au lieu d'être en minorité. Mais le gerrymander de Sir John a savamment détruit l'échiquier électoral de cette province au bénéfice du parti conservateur,

L'injustice de ce morcellement sera plus évidente encore quand seront livré les chiffres exacts de la dernière élection.

Les 37 députés libéraux élus ont reçu ensemble 187,234 voix et les 55 députés conservateurs, 190,418, d'où une différence de 3,184 voix.

Or, la représentation est basée sur un député par 22,000 habitants.

Ces chiffres sont suffisament éloquents. Dix-huit représentants pour trois mille électeurs, c'est un peu fort. Nous sommes volés.

AVIS.

Les cours de l'Ecole Normale, pour les instituteurs français, commencent le 3 janvier, 1901, et se continueront pendant dix semaines. Les cours se donneront à St. Boniface, dans la salle du Bazar, audessus du magasin de M. J. B. Leclerc.

R. GOULET, JR.,
Inspecteur des Ecoles.

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les presentes donné que John Higgs Brewster, section trente trois (33) dans le Township Sept (7), Rang dix (10) Ouest du premier principal Meridien dans la Province de Manitoba dans la Municipalité de Norfolk Sud, Cultivateur dans la dite Province, fera application au Parlement du Canada, à la Session prochaine pour obtenir un bill de divorce d'avec sa femme Easter Brewster résidante dans la dite Municipalité pour adultère.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 8ème jour d'Août A. D. 1900.

CAMERON & PHILLIPS
Solliciteur pour le Demandeur.

BELCOURT & RITCHIE,
Agents à Ottawa pour le Solliteur du Demandeur.

AVIS

Par ce présent avis, application sera faite au Parlement du Canada à la prochaine session, par la Cour Suprême de l'Ordre Independant des Forestiers pour un acte:

1o. Déclarant que tous les débits, intérêts, droits, créances, effets, propriétés mobilières et immobilières et mixtes appartenant à la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers incorporé sous les stipulations du chapitre 167 de R. S. O., 1827 (la Provincial Corporation), furent depuis le second jour de mai 1899 investis dans la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers, incorporé par un acte du Parlement du Canada, chapitre 104. de 1889 (Dominion Corporation).

2o. Déclarant que les Membres dans la dite Provincial Corporation, le dit second jour de mai, 1889, devinrent, à, la dite date, Membres de la dite Dominion Corporation et soumis aux lois en vigueur.

3o. Pour les amendements suivants et autres de son acte d'incorporation et de l'acte amendé.

(a) Chapitre revu 104 de Statuts de 1889, section 4, comme amendé par le Chapitre 51 des Statuts de 1896, section 1, pour concorder la dite section avec le Chapitre 120 des Statuts d'Ontario de 1896, en supprimant les mots "trois cent cinquante mille dollars dans la troisième ligne de la dite section et en y substituant les mots " la valeur annuelle ne doit pas excéder la somme de 20,000 dollars."

(b) Changement du dit chapitre 104 des statuts de 1886, Section 6, en insérant après les mots "ou de quelque province de l'Etat" da..s la septième ligne de la dite section 50 de l'Acte d'Assurance."

(c) Changement du dit Chapitre 51 des Statuts de 1896, Section 4, sous-section 3, en insérant les mots "ou en l'absence du Suprême Chef Forestier, L'Ex-Haut Chef Forestier" après les mots "suprême Chef Forestier, dans la seconde ligne de la dite sous-section.

(d) Changement du dit Chapitre 51 des Statuts de 1896, Section 4, sous-section 7. en substitutant les mots". Cette Société de Secours Mutuels" aux mots "cette Société" dans la cinquième ligne de la dite sous-section.

(e) Changement du dit Chapitre 51 des Statuts de 1896 Section 4, sous-section 8, en substituant les mots "système de Société de Secours Mutuels" pour les mots "Système d'assessement " dans la première ligne de la dite sous-section.

(f) Changement du dit Chapitre 51 des Statuts de 1897, Section 10, en substituant le mot "Taxes" aux mots "Taxe de Capitation" dans la seconde ligne et la dixième ligne de la dite section.

(g) Déclarant le titre court de la Suprême Cour de l'Ordre Indépendant des Forestiers devant être "L'Ordre Indépendant des Forestiers."

Ecrit et daté à Toronto ce 20ième jour de novembre, 1900.

JOHN McGILLIVRAY, Q. C.
Avocat pour les solliciteurs.

Consultations gratuites.

Les personnes malades qui désireraient consulter nos médecins spécialistes, feront bien d'écrire pour notre blanc de questions Nous ne chargeons absolument rien pour les conseils donnés. Nos médecins soignent les hommes et les femmes également. La Cie Médicale Franco-Coloniale, propriétaire des Pilules de Longue Vie Chimiste Bonard.

No. 202 Rue St. Denis, Montréal Que

CARTES PROFESSIONNELLES.

EDOUARD JOBIN, Marchand de Bois, d'Instruments d'Agriculture. — Agent pour la vente de terrains aux environs de St.-Claude, à proximité des Stations.—Paiements faciles, bas prix.
SAINT-CLAUDE, Man.

J. T. HUGGARD, AVOCAT, Solliciteur, Notaire, 435. rue Main, Winnipeg. Téléphone 335.

C. HENRI ROYAL, AVOCAT. &c., 367 rue Principale, Winnipeg.—Au-dessus du magasin Richard.

A. J. H. DUBUC, AVOCAT, Solliciteur, Notaire.—Chambre 313, McIntyre Block, Winnipeg. Téléphone 334.

M. C. CLARKE, L. D. S., — DENTISTE, 532, rue Main, Winnipeg, au-dessus du magasin de M. Geo. Craig.

C. P. BANNING, D.D.S., L.D.S
DENTISTE
204 McIntyre Block.
Heures de bureau, 9-12 a. m., 2-5 p. m.
Phone 110

JOSEPH LECOMTE, NOTAIRE.—Argent à Prêter. Terres à vendre dans toutes les paroisses du Manitoba. — 366 rue Main

SANS RETARD

Les pertes de sang par hémorragie ou autrement demandent sans retard un régime aux PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD qui fera du sang nouveau et purifie.